

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

 : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 06 février 2021

PV DE LA REUNION DU CA
TENUE LE SAMEDI 06 FEVRIER 2021

Référence à rappeler : N°20210206/02-CILLSOS/ABFPJCB

En Visioconférence

Présents : Mmes : S. ARDOUIN, H. BERENGER ainsi que MM. : J-C. BARDELLI, A. BISCOS, A. BONNET, J. GATEL, J. HUILLET, F. POURCHIER, P. ROUME, A. TELLE

Excusés Mme. J. FEMENIA et MM. J. MEDURI et H. VILLA

Mme J. PAOLI nous indique souhaiter se retirer des activités du Bureau.

En cette époque particulièrement troublée par la présence pandémique du virus Covid 19, les réunions publiques ou de plus de six personnes étant interdites, notre Président Jean-Claude BARDELLI a suggéré qu'à l'avenir les réunions du bureau soient organisées en visioconférence.

Nous nous sommes donc organisés en six groupes de deux personnes grâce aux compétences de notre coéquipière Solange, et avons débattu de divers sujets et de l'activité communale.

De leur coté, Jean MEDURI et Henri VILLA, retenus par leurs obligations, n'ont pas pu participer à ces retrouvailles.

Cette réunion en « visioconférence » est une première expérience, espérons malgré tout que le virus disparaîtra bientôt afin que la vie reprenne normalement pour tout le monde.

-  **09h30 :** Le Président ouvre la séance et demande à chacun d'observer une certaine discipline et un temps de parole limité afin que chacun puisse s'exprimer

-1° Concertations et contacts avec les services de la Commune : Nous regrettons le manque d'informations des services municipaux en particulier concernant le projet de réalisation d'un giratoire sur l'avenue Pierre Auguste Renoir à son intersection avec le chemin de Mauvèou.

Nous étions pourtant à l'origine de la demande de cet ouvrage ! Pareillement, d'une part pour les giratoires souhaités à la sortie du chemin « Croix de Palun » sur l'avenue Pierre Auguste Renoir et d'autres parts aux intersections des chemins « Henri Guillaume » et « Fabre à Gavet » avec l'avenue « Allende ». Ces voies étant sous la responsabilité du Département, la communication n'a probablement pas été envisagée.

Notre Président ainsi que notre coéquipier Jean HUILLET, seront reçus par Mme le Maire où assistera également à cette entrevue le DGST Gérald PACARIN. Espérons que celle-ci sera constructive et que nos propositions seront suivies d'effets positifs. Un Compte rendu sera établi à la suite de cette entrevue.

-2° Transports Collectifs : Nous avons été informés de la tenue d'une visioconférence portant sur le projet de réalisation d'un système d'appel bus pour les usagers résidant dans les quartiers du centre ouest (en particulier Bremond et Barban). Notre association n'ayant pas été en mesure de participer à cette visioconférence nous nous en sommes excusés. Un rappel : Les CIL et Conseils de Quartiers ont longtemps réfléchis aux améliorations à apporter aux circuits des bus sur la commune de la Seyne. Toutes les propositions d'amélioration ont été consignées sur le « PDU » transmis à TPM par les soins des services de la Mairie. Depuis la transmission de ce document à TPM, nous n'avons eu aucun retour ni amélioration de la situation.

- 3° Devenir du terrain GINOUX : Notre Président maintient un contact amical avec les deux propriétaires de ce terrain. Une visite in situ en présence des élus, s'est tenue en fin d'année 2020. Par contre, les propriétaires de ce terrain ont entrepris un entretien de leur domaine en élaguant quelques branches menaçant de chuter. M. DUPLA, accompagné de la police de l'environnement, a dressé un PV aux propriétaires pour coupe « illégale de végétaux ». Il ne s'agissait en fait que d'une mise en sécurité. Ce procédé semble plutôt inélégant envers les propriétaires qui respectent la législation sur les élagages. (bien d'autres riverains seraient inspirés de suivre cet exemple).

Sur cette propriété existe une très vieille bâisse insalubre qui abrite une personne fragile dans des conditions d'hygiène contestables. Mme CLAMONT du service Hygiène, s'occupe de trouver un logement décent afin de reloger cette personne sans ressources. Jean HUILLET procurera au président les coordonnées mail de cette dame afin de suivre de près l'avancée du dossier.

- 4° Article de Presse : Le 20 novembre, un journaliste du journal local « Var Matin » a interviewé notre président par téléphone afin d'écrire un article très complet sur les activités de notre CIL. Il est intéressant de le lire.

-5° Déambulation : Le 10 février, à la demande des résidents, le Président en compagnie du Vice-président se sont rendus le long du chemin communal du Vallon des Moulières afin d'étudier le prolongement du réseau d'éclairage public jusqu'à l'extrémité Est, soit au N° 527. La partie Ouest du chemin à partir du N°305 possède déjà des points lumineux. De plus, un constat de danger imminent sous la forme d'un poteau métallique EDF ancienne génération, rongé à sa base par l'oxydation, menace de tomber en travers du chemin. Il y a urgence à intervenir.

- 6° Vu dans la presse : Proposition de Mme le Maire : Projet de réalisation d'un sentier sous-marin sur la plage de la Verne. N'y a-t-il pas d'autres priorités ? Par exemple : réhabiliter le Sentier du Littoral ? Il devient invisible de Mar-Vivo à Fabrégas et disparaît à partir de Fabrégas.

Le Président se révolte d'être informé par la presse sur de tels projets aussi importants. Il souhaite une meilleure communication de la part des services de la commune envers les associations.

Concernant les sites remarquables sur notre commune, Jean HUILLET déplore le manque de mise en valeur de la grande maison du Domaine de Fabrégas. Depuis la rénovation de la toiture de cette bâisse, rien ne semble bouger. L'espace de stationnement au sud ressemble plus à une carrière abandonnée qu'à un parking. Il y aurait des projets importants à développer et il serait peut-être bon d'impliquer les associations de la commune.

Le Président croit savoir qu'un projet de réaménagement du terrain de Mauvéou pourrait voir le jour et y accueillir l'association Poséidon de Mar-Vivo.

Nous souhaitons en être informés par les services de la commune. Sous la mandature du Dr PAECHT, a été édifié dans la partie sud du terrain un ensemble immobilier constitué de petits logements en principe destinés à des personnes âgées. En réalité ce sont des personnes de tous âges qui y résident soit en tant que propriétaires soit en tant que locataires. Une piscine ayant été construite au milieu de cette résidence par le promoteur, des nuisances sonores sont observées en période estivale à toutes heures du jour comme de la nuit aussi bien par les résidents que par les riverains. A l'époque du dépôt de permis il s'agissait d'une résidence de gérontologie pour les personnes autonomes mais qui par la suite et pour d'obscures raisons s'est transformée en résidence particulière. Le CILLSOS a été induit en erreur lorsqu'on lui avait présenté le projet initial. A l'avenir nous serons très vigilants sur la destination finale des résidences dont les permis sont accordés.

-7° Contact avec la Police Nationale :

Les représentants de la « Police Nationale » nous ont proposé une réunion sur le thème « Sécurité du quotidien ». Le Président avait répondu favorablement à cette invitation, mais depuis nous n'avons plus aucune information ! Le Président transmettra un courrier à M. le Commissaire avec copie à Mme Le Maire lui faisant part de notre étonnement.

-8° Courier d'un adhérent, route de Fabrègas :

Ce Monsieur constate toujours des vitesses excessives le long de cette voie. Le Président s'est rendu sur site pour constater que d'importants travaux d'enfouissement des réseaux ont débutés préparant ainsi le reconditionnement de toute la voie entre le giratoire du Docteur Sauvet et celui des Deux Frères. Nous aurons connaissance de ceux-ci sous peu nous permettant ainsi d'en tenir informés nos adhérents.

D'un autre côté, il est désolant de constater que certains usagers, empruntant le chemin de l'Oïde, ne respectent pas les ordres de priorité marqués au sol et en surface par des plots J11 et des panneaux de pressignalisation.

Jean HUILLET évoque la présence au sol de ralentisseurs le long de nos voies communales ou départementales. Certains de ces équipements ne respectent pas la norme du point de vue longueur et hauteur. De plus la situation de certains est illégale car trop proche d'un giratoire, et quelques-uns d'entre eux représentent une forte gêne pour les véhicules des « Transports en Commun »

Il a constaté que certain coussins Berlinois, en place depuis longtemps, vieillissent mal, se descendent de la chaussée et sont déplacés par le trafic automobile. Il est impératif de revoir ces installations et de les rendre conformes à la norme. De son côté Alain TELLE n'approuve pas sa réflexion mais il précise que si ces ralentisseurs étaient supprimés il faudrait alors prévoir la pose de radars en lieu et place de ceux-ci. Par ailleurs il n'est pas opposé à l'emplacement des ralentisseurs proches des giratoires, il a même fait remarquer que ces ralentisseurs permettaient un meilleur accès pour les automobilistes à s'insérer dans le giratoire. Jean HUILLET évoque la commune de Sanary sur les voies de laquelle n'existe aucun ralentisseur et il semble que cela ne soit pas plus mal. Alain TELLE précise que si effectivement le contournement de cette commune n'avait pas de ralentisseurs il n'en est pas de même pour les voies internes. Mais c'est une affaire extra-communale et nous ne la commenterons pas d'avantage.

-9° Projet non réalisé : Au début de l'année 2020, les services techniques de la commune et de MTPM, après une visite in-situ, nous ont promis un aménagement rationnel de l'intersection des voies Bremond et Quatre Moulins. Les travaux devaient débuter début janvier 2021. Ils ont été repoussés à une date ultérieure. Ce carrefour est particulièrement fréquenté et un riverain a souvent retrouvé des voitures encastrées dans sa clôture qui en présente encore les stigmates. En fait elle est complètement défoncée ! Le riverain en question a envoyé une lettre recommandée avec AR à la Mairie pour la mise en demeure d'acquérir sa parcelle frappée d'alignement afin qu'elle soit traitée sans tarder.

-10° Projet de tenue de notre Assemblée Générale :

Le Président évoque la tenue de notre Assemblée Générale statutaire et obligatoire qu'il envisage d'organiser en « Visioconférence » le 27 mars pour les membres du Bureau. Quant aux Adhérents, ils devront se prononcer lors des votes par courrier postal avant le 23 mars et à jour de leur cotisation. La pandémie bouscule nos habitudes. Il nous faudra tout-de-même nous organiser pour tenir cette AG. Chacun des membres devra participer à l'élaboration du PV que nous transmettrons par la suite à la Préfecture.

-11° Renouvellement abonnement Boîte Postale : La Poste nous informe que malgré l'augmentation des tarifs postaux, celui des abonnements des BP reste inchangé pour 2021.

-12° Lettre des conseils syndicaux du Domaine St Georges à Mme le Maire : En raison des multiples nuisances et dégradations constatées dans leurs résidences ils en appellent aux pouvoirs publics pour prendre des mesures à la hauteur de la situation et dans les plus brefs délais.

-13° Copies de lettres du nouveau CIL Nord Est à Mme le Maire : L'urbanisation galopante de ce secteur inquiète fortement les habitants de ces quartiers qui en appellent au dialogue avec les pouvoirs publics d'autant qu'ils ont appris la possible mise en place d'une nouvelle ligne de ferries à partir du port de Brégallion.

-15° Lu dans la presse :

- Le 06.11.20 : « Avec la nouvelle municipalité, l'écoute est bonne »
- Le 15.11.20 : Coste Chaude : la ville a trois ans pour racheter les terrains
- Le 17.11.20 : « couper des arbres pour couper le feu »
- Le 17.11.20 : Le Prince Albert de Monaco offre une machine à eau potable... La France refuse
- Le 28.11.20 : Vers la reconfiguration du carrefour du 8 Mai
- Le 28.11.20 : Comment rapprocher polices municipale et nationale ?
- Le 30.11.20 : Un projet de sentier sous-marin émerge
- Le 01.12.20 : Les sangliers de Janas se déconfinent en ville !
- Le 02.12.20 : Logements sociaux : « non à la double peine »
- Le 03.12.20 : Sangliers en ville : l'Union des chasseurs seynois en pétard
- Le 08.12.20 : Nous ne voulons pas devenir une « ville-dortoir »
- Le 09.12.20 : Coste Chaude, Bois Sacré... et maintenant ?
- Le 14.12.20 : Nouvel aménagement à Mauvéou, « c'est pour bientôt »
- Le 17.12.20 : La corniche de Tamaris sera comme neuve « en 2026 »
- Le 18.12.20 : Le « Maire des Sablettes » va passer la main
- Le 21.12.20 : La renaturation du port de St Elme enfin sur les rails
- Le 22.12.20 : Le Var à la reconquête des terres agricoles
- Le 22.12.20 : Deux regards s'opposent sur le devenir de la terre de Mauvéou
- Le 30.12.20 : Quartier des Mouissèques les 31 squelettes ont parlé
- Le 06.01.21 : La réhabilitation de la caserne Nord enfin dans les tuyaux
- Le 08.01.21 : Saint-Cyr choisie comme terminus RER pour l'Ouest-Var
- Le 10.01.21 : De belles décos de Noël pour le concours du CIL des Mouissèques
- Le 20.01.21 : Le 20.01.21 : Un geste pour le camping Hutttopia en difficulté
- Le 24.01.21 : Six mois de travaux du côté de la route de Fabrègas
- Le 25.01.21 : Une reconnaissance et une nouvelle tête pour Porte Marine & Co
- Le 28.01.21 : L'Urbanisation, premier chantier du CIL Nord-Est
- Le 28.01.21 : La déchèterie va déménager
- Le 02.02.21 : Dernière ligne droite pour la grande jetée

-16° Invitations :

En raison du deuxième confinement, pas d'invitation

-14° Le Président passe ensuite au Tour de Table :

 Alain BONNET souhaite que notre Président, au cours de ses entrevues avec Mme le Maire, pose deux types de questions : Les unes avec réponse immédiate les autres à réponse différée. Le Président qui sera reçu par Mme le Maire ce jeudi 11 février, nous confirme que tout courrier lui étant adressé, est systématiquement lu par son adjoint M. Gérard BECCARIA.

Il évoque ensuite un problème de sécurité, concernant la circulation dans le carrefour situé à l'intersection des voies « La Farlède » et de « L'Europe » l'implantation d'un giratoire devient indispensable. De nombreux accidents se sont produits impliquant des scolaires. Le Président promet d'en parler lors de sa rencontre avec Mme Le Maire. Il souhaite fortement que la Police Municipale renforce ses effectifs afin de pouvoir effectuer à nouveau des contrôles de vitesse sur nos chemins.

 Jean HUILLET a adressé à la Mairie un courrier qui est resté sans réponse à ce jour. Il concernait la non concertation du CILLSOS pour les travaux du giratoire Ghibaudo/Fabre à Gavet. Il demande par ailleurs que soient installés le plus de trottoirs possibles afin de sécuriser la circulation des piétons. Nos vieux chemins de campagne en manquent cruellement.

 Francis POURCHIER :

a) demande que soit traité le problème des eaux de pluie qui s'écoulent en surface à la sortie du lotissement l'Ensoleillé situé sur la rive Nord, à hauteur du N°999 le long du chemin de Brémond. A la suite de fortes précipitations, une énorme flaue se produit sur la chaussée alors qu'existe un collecteur sur la rive Sud du chemin. Les services de la commune, souvent sollicités, n'ont jamais donné une suite favorable aux demandes des riverains.

b) notre adhérent A. BECCARO, résidant sur le chemin de Carrière souhaite que des ralentisseurs soient implantés le long de cette voie. Le Président demandera la pose d'un panneau de limitation de la vitesse à 30 km/h

 Pierre ROUME : Les chicanes provisoires implantées le long du chemin de Brémond ont été remplacées par des structures en dur, mais n'ont pas été implantées aux endroits initiaux. Seule une chicane existe au droit du N°910 sur la rive sud. 99% des usagers transitoires en provenance de l'Est, ont devant eux un espace libre d'où une vitesse excessive, ils ne respectent pas la signalisation à 30 km/h. La commune nous avait promis la reconstitution d'une chicane à base de plots J11 sur la rive nord. Le Président indique qu'à la suite de la plainte d'un riverain, cette structure envisagée au PQ 861, ne sera pas réinstallée. Elle gênerait la sortie des résidents de la voie privée N°856.

 Solange ARDOUIN : Souhaite que soient installées des cameras de surveillance sur des sites accidentogènes. Encore faudrait-t-il que le réseau fibré puisse acheminer les images jusqu'à un central de surveillance !

12H00 Fin de la réunion du Conseil d'Administration « virtuelle »

Le secrétaire de Séance :

1^{er} vice-président du CILLSOS

Francis POURCHIER

Le Président du CILLSOS :

Jean- Claude BARDELLI

Prochaine réunion du Bureau samedi 13 mars 2021 à 9h30 en visioconférence

Copie :

- **Mme le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mme la Députée de la 7^{ème} circonscription**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Siennoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (15)**
- **Archives CILLSOS 2021**